



MAIRIE DE SAINT JEAN D'ARVES

La Tour 73530 SAINT JEAN D'ARVES

Tél : 04.79.59.72.64 / Mail mairie@saintjeandarves.fr

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT JEAN D'ARVES

se réunira, en séance ordinaire le 25 novembre 2024, à 17 heures 00.

Objet de la réunion

Délibérations à prendre sur :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 15 octobre 2024.
- L'officialisation de la coupure nocturne de l'éclairage public.
- Sollicitation du FDEC au titre de 2025 en complément de la sollicitation de la DETR concernant le changement des huisseries extérieures de l'office de tourisme.
- Sollicitation de la DETR concernant le changement des huisseries extérieures de l'office de tourisme.
- Sollicitation du FOND VERT concernant la tranche 2025 de rénovation de 30 points lumineux en technologie rétrofit.
- Sollicitation de la DSIL concernant la tranche 2025 de changement de certains radiateurs électriques des logements communaux.
- Approbation du devis de la société ARVELEC pour le remplacement de certains radiateurs électriques des logements communaux.
- Approbation du devis de la société ELECTRA SAVOIES pour le passage en LED de 30 points lumineux.
- Approbation du devis de la société GENOULAZ pour le changement des menuiseries extérieures de l'office de tourisme.
- Approbation du devis de la société GENOULAZ pour la création d'une séparation vitrée entre la salle d'animation et le dortoir de la halte-garderie.
- Modification de numéros A 1843 avec A 2551, A 1837A et A 2056A échange entre la commune de St Jean d'Arves et l'Indivision Hustache.
- Approbation de l'avenant n°4 à la DSP.
- Demandes centre équestre.
- Délibération Modification des conditions d'adhésion au contrat groupe pour la couverture des risques statutaires pour 2025 et approbation de la convention.
- Adhésion à l'unité Conseil en droit des collectivités proposé par le CDG73 et le CDG69.
- Tarifs frais de secours sur pistes de la SATVAC pour la saison 2024/2025.
- Approbation de la convention relative aux secours hélicoptérés pour la saison 2024/2025 - SAF Hélicoptères.
- Transports sanitaires effectués par le SDIS : transports consécutifs à secours sur pistes.
- Régularisation du solde des emprunts.
- Pouvoir donné à Madame le Maire afin de signer la convention de servitude au

lotissement les Buffettes.

- Proposition technique et financière du groupement BURGEAP-ISL concernant le suivi de la retenue collinaire pour la saison 2024-2025.
- Approbation de la convention de partenariat avec la Poste.
- Questions diverses.

Fait à SAINT JEAN D'ARVES, le 15 novembre 2024

Le Maire

